

VAL D'AMBOISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉCO

NUMÉRO
SPÉCIAL

AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DES ZONES
D'ACTIVITÉS

P4

ATTRACTIVITÉ

L'ÉCONOMIE
LOCALE

P14

COMPÉTITIVITÉ

UN TERRITOIRE
D'INDUSTRIE

P18

SOMMAIRE



Aménagement des zones **P4**



Office de tourisme **P14**



Territoire d'industries **P18**



Monumental **P19**



Le numérique pour tous **P13**

Informations de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Juin 2022 • N°2

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes du Val d'Amboise

» Communauté de communes du Val d'Amboise : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

» Adresse postale : BP 308 - 37403 Amboise Cedex

» Bureaux : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron

Tél. : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel :

accueil@cc-valdamboise.fr - Site Internet : cc-valdamboise.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

» Directeur de la publication : Thierry Boutard

» Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

» Conception graphique : Détour Graphic

» Rédaction : S. Lagedamon, E. Mendonça, Observatoire de l'économie et des territoires

» Photos et illustrations : Val d'Amboise, communes, Adobe Stock, Figeur Intemporel, Dévup - Centre Val de Loire, Quatre Vents, ADT Touraine -J-C Coutand

» Impression : Imprim Express

» Tirage : 13 600 exemplaires

P 4 AMÉNAGEMENT DES ZONES

P 9 ESPRIT D'ENTREPRISE

P 12 ACCOMPAGNEMENT

P 14 ATTRACTIVITÉ

P 18 COMPÉTITIVITÉ





Thierry BOUTARD

*Président de la Communauté de communes
du Val d'Amboise*

Chères Habitantes, Chers Habitants de la Communauté de communes du Val d'Amboise.

Au moment où nous mettons sous presse ce magazine d'informations communautaires, les données relatives à l'épidémie de coronavirus en France sont encourageantes depuis plusieurs semaines, mais restons très prudents sur ces évolutions. Gardons un état d'esprit positif qui nous permet d'augurer, pour l'ensemble de nos concitoyens, la poursuite de l'allègement des restrictions sanitaires et le retour à une vie « normale » avec celui des beaux jours. Ensemble, restons vigilants pour confirmer cette embellie. Cependant, la guerre en Ukraine aura, au-delà des pertes humaines inqualifiables, des conséquences sur notre économie des foyers, des collectivités et des entreprises.

La Communauté de communes peut aujourd'hui mesurer les conséquences de la crise sanitaire sur son budget, évaluées à une perte financière d'environ 100 000 € en 2020. La minoration des recettes ainsi que les dépenses supplémentaires dues à la COVID19 devraient être en partie compensées par l'Etat, mais nous y serons vigilants. En 2021, les recettes fiscales perçues par la CCVA accusent une baisse de l'ordre de 784 000 € due essentiellement à la baisse d'activité des entreprises.

Fort heureusement, la reprise économique est très nette depuis l'été 2021. La France a retrouvé son niveau d'activité d'avant crise à l'automne 2021, même si les difficultés d'approvisionnement et de capacité de recrutement continuent de peser sur l'industrie, un secteur très présent en Val d'Amboise. Là encore, la situation en Ukraine ne laissera pas notre situation sans conséquence.

En cette période de renouveau, **nous avons choisi de consacrer ce magazine à l'économie locale, portée par ses entreprises, leur activité et ses acteurs engagés, un pilier essentiel au développement de notre territoire sans oublier pour autant les enjeux essentiels de l'environnement et sociaux.** Au fil des pages, vous découvrirez les jalons de l'aménagement des zones d'activités communautaires, l'accompagnement et les aides proposés par la CCVA et ses partenaires, le nouvel EPIC Office de tourisme, ainsi que des sites remarquables et des entreprises innovantes qui mettent tout en œuvre pour rebondir.

Je vous souhaite une agréable lecture.



crédit photo : Dév'up Centre - Val de Loire

HISTORIQUE

AMBOISE - CHARGÉ - SAINT-RÈGLE : LA BOITARDIÈRE

La Boitardière est le plus vaste parc d'activités économiques du territoire. Située en zone non inondable, des réserves foncières y ont été progressivement constituées pour permettre l'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire.

La zone d'activités se crée dans les années 1960 à l'Ouest, aux Lombardières, sur la commune d'Amboise. A cette époque, la RD 31 n'existe pas et l'accès se fait par le Chemin blanc et par Malveau à partir des quais de Loire. La fabrique de cannes à pêche Pezon et Michel est l'une des premières entreprises à s'y installer, suivie par Thermi Centre, Hydrochim (aujourd'hui Solenis), Chaînier...

En 1972, le District d'Amboise fait l'acquisition de 65 hectares au lieu dit « La Boitardière », alors couvert de pommiers et d'un étang de 5 000 m³ destiné à l'arrosage du verger. Les services techniques de la Ville d'Amboise sont aujourd'hui installés dans certains bâtiments de l'exploitation.

La première ZAC (zone d'aménagement concertée) est créée par arrêté préfectoral en juin 1972 et prend la dénomination de « Boitardière ». Le District saisit ensuite les opportunités d'acquisitions dans l'environnement de la zone.

Après l'ouverture du CD 31, La Boitardière s'aménage par tranches et se remplit progressivement : une usine de traitement du carton, Atemip, Mat Equipement, Hôtel Ibis, Yvelinox, Bois 2R s'implantent entre 1980 et 1990.

Dans les années 2000, la commercialisation des terrains s'accélère et la Communauté de communes Val d'Amboise (qui a succédé au District) doit envisager une extension, d'autant plus que les autres zones d'activités du territoire sont situées en zone inondable. La CCVA achète plusieurs hectares à l'Est aux consorts Tonnay. En 2006 et 2007, elle acquiert « La Girardière » et quelques propriétés attenantes pour constituer une réserve foncière de 90 hectares.

Les travaux de viabilisation et d'aménagement de la rue du Château d'eau sont menés en 2018, permettant l'installation des entreprises Manehome (maîtrise d'œuvre), Balloon Revolution (vols en montgolfière), Bouclet (maçonnerie). En 2022, le Cabinet d'analyses vétérinaires y fait construire ses nouveaux locaux, et trois nouvelles entreprises viennent d'acquérir des terrains.



5 zones
d'activités

339 ha
dont 226 occupés

113 ha
disponibles, dont 29 ha
viabilisés

200 entreprises

4 200 emplois soit
les 2/3 des emplois
salariés non agricoles
présents sur le territoire

VOIE EXPRESS

Au début des années 1970, le CD 31 est déjà dans les cartons, mais il faut attendre 1980 pour sa réalisation. Jusqu'à sa mise en service, la ZAC Boitardière n'est accessible qu'en empruntant de petits chemins communaux !

NAZELLES-NÉGRON : LES POUJEAUX

La Commune acquiert, en 1975, onze hectares de terrain dans le secteur baptisé « Les Poujeaux ». La SA Promabéton, fabricant de panneaux de façades béton, s’y installe au côté de la Société des Charpentes Phénix, et non loin de la société ARMCO (circuits de freinage et tubes réfrigérants) qui deviendra TI Automotive.

Elle est bientôt rejointe par les établissements Chaux et Matériaux d’Amboise (CMA), fondés en 1880 route de Tours, qui s’installent boulevard de l’Industrie, sur 60 000 m².

En 1990, la zone industrielle est découpée en trois secteurs d’activité : Saint-Maurice de part et d’autre de la rue d’Amboise (3 ha), Les Sables le long de la RD 952 (10 ha) et Les Poujeaux au nord de la voie ferrée (65 ha). A ce secteur vient s’ajouter une extension de 8 hectares sur laquelle s’installent 14 entreprises dont la lingerie de l’hôpital et l’établissement en charge de la collecte des ordures ménagères (ECTD).

A la fin des années 1990, Nazelles-Négron cède l’ensemble de ses zones industrielles au District d’Amboise qui deviendra Communauté de communes

Val d’Amboise. Plusieurs entreprises historiques poursuivent leur développement, à l’instar de Lestra qui fait l’acquisition de terrains pour s’aggrandir en 2011, ou encore de l’entreprise de maçonnerie Briault (rue des Ormes) qui construit 1 500 m² de bureaux, des garages et des espaces de stockage sur 3 hectares, boulevard de l’Industrie en 2016.



Sources : Bulletins municipaux



Didier Elwart, Vice-président en charge des bâtiments communautaires, du suivi des chantiers et de la voirie, 3e adjoint de Mosnes

« La CCVA poursuit en 2022 la réhabilitation de plusieurs bâtiments situés rue d’Amboise, à Nazelles-Négron, pour y aménager la salle du conseil communautaire et des bureaux.

Après des opérations de désamiantage et de déplombage en 2021, le chantier de gros oeuvre a démarré début mars. La livraison de ces nouveaux locaux est attendue en fin d’année et l’investissement de la Communauté de communes de l’ordre de 2,1 millions d’euros. »



Jacqueline Mousset, Vice-présidente en charge de l’aménagement du territoire, de l’urbanisme et de l’assainissement, 1e adjointe d’Amboise

« En ce début d’année nous sommes en cours de recrutement d’un cabinet qui sera chargé du diagnostic du Site Patrimonial Remarquable de la ville d’Amboise (SPR – plus communément appelé le « secteur sauvegardé »).

Notre objectif est de déterminer si le règlement actuel permet ou non de répondre à l’évolution des besoins en termes d’habitat, d’activités, de mobilité, de stationnement, d’accessibilité et d’équipements publics, tout en préservant notre patrimoine. Cette étude permettra d’évaluer l’opportunité d’une éventuelle révision du secteur sauvegardé et/ou de son périmètre. »

AMBOISE-NAZELLES : SAINT-MAURICE

Les acquisitions de la friche industrielle Mabilie, à Nazelles-Négron et Amboise, sont lancées en 1977 par le District d’Amboise, qui achète la fonderie. Elles vont se poursuivre jusqu’en 2006 pour obtenir une surface foncière d’environ 6 hectares.

En 2002, la Communauté de communes Val d’Amboise, nouvellement créée, lance une étude qui préconise la réhabilitation du site, la considérant comme un des axes du développement économique du territoire.

En 2003, la CCVA réhabilite les bureaux de l’entreprise Mabilie pour y installer l’actuel hôtel communautaire.

En 2004, est créée la ZAC Saint-Maurice qui se situe essentiellement sur le territoire de Nazelles-Négron, et pour 3 932 m² à Amboise, en zone ABF (Architecte des Bâtiments de France) et en secteur sauvegardé. De 2006 à 2009, d’importants travaux de déconstruction et de voirie sont menés pour permettre à des activités de s’implanter : Pôle Emploi, bâtiment tertiaire François 1^{er}, Touraine Montgolfière...

La ZAC Saint-Maurice se déploie dans le quartier du Bout des Ponts, un secteur stratégique pour les communications (gare SNCF, accès à la ville par les ponts, RD 952, accès vers l’A 10), situé en zone inondable, porteur de nombreux logements, de commerces et de services, proche des communes de Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse et de leurs parcs d’activités. Elle concentre ainsi des enjeux forts pour le territoire sur les plans de la mobilité, de l’économie et du logement.



POCÉ-SUR-CISSE : LE PRIEURÉ

Le Prieuré tiendrait son nom d'une métairie donnée au clergé par le seigneur d'Amboise en 1209... La Ferme du Prieuré y est encore en activité, non loin des entreprises qui s'y sont installées à partir des années 1960.

En 1959, le groupement d'urbanisme Amboise-Nazelles-Pocé-sur-Cisse porte le projet d'une zone industrielle au lieu-dit Le Prieuré. L'année suivante, la Société Industrielle de Biochimie s'y installe. De 1963 à 1965 le groupement procède à des acquisitions de terrains.

En 1977, la zone accueille la société Pfizer-France, qui s'installe face à la fabrique de papiers spéciaux NCR (aujourd'hui Iconex) et acquiert 34 hectares de foncier. Le laboratoire pharmaceutique emploie jusqu'à 490 salariés et se rend célèbre dans le monde entier en produisant le Viagra.

En 1991, le District d'Amboise crée une nouvelle zone d'activités artisanales de 10 hectares. Pfizer se porte acquéreur de la majorité des lots pour ses projets futurs. Les entreprises Mangeant (plomberie-chauffage), Menuiserie 2 000 et Actibat, entreprise de pose de charpente métallique créée suite au dépôt de bilan de l'entreprise Mabilie, s'y installent.

En 2008, après la fermeture de son centre de recherche, dans le cadre d'un plan de revitalisation économique, Pfizer fait don d'un terrain à la Communauté de communes du Val d'Amboise, qui y fait construire la pépinière d'entreprises et d'innovation Pep'it, inaugurée en décembre 2013.



Sources : Archives municipales - «Pocé-sur-Cisse, histoire par ses noms de lieux» de Nicolas Huron, historien confrencier

UNE FORTE SPÉCIFICITÉ INDUSTRIELLE

Le Val d'Amboise a fait l'objet de profondes mutations économiques qui se traduisent par un recul de l'industrie et par le renforcement de la sphère tertiaire.

Néanmoins, son tissu économique demeure fortement marqué par le secteur industriel.

En dépit d'un recul de 10 points depuis 1999, l'industrie concentre encore aujourd'hui près d'un quart des emplois. La Communauté de communes du Val d'Amboise partage, avec celle de Chinon Vienne et Loire, la première place des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'Indre-et-Loire pour l'importance de ce ratio.



Gismonde Gauthier-Berdon, Vice-présidente en charge de l'action sociale, du lien social, du logement et de l'habitat, et des gens du voyage

« La CCVA a inauguré son aire d'accueil des citoyens Français itinérants à La Boitardière en août 2017. En 2022, des travaux d'amélioration sont programmés sur ce terrain permanent de 10 emplacements pour 20 caravanes. Pour se conformer aux directives du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Val d'Amboise lance cette année une étude foncière sur la recherche d'un terrain compatible avec l'aménagement d'une aire dite « de grand passage » et de terrains destinés à la MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) afin de répondre aux demandes grandissantes de sédentarisation. »

ZONE ARTISANALE DE MOSNES

Une première zone artisanale de 5,39 hectares est créée en 1993 par la commune sur le plateau, le long de la RD 123, à proximité d'une entreprise existante.

En juillet 2000, le foncier est cédé à la Communauté de communes des Deux Rives moyennant 1 franc le m² (0,15 euro).

En 2001, la CC2R lance les travaux d'aménagement de la ZA pour un montant de 1 833 000 euros, en vue d'y accueillir des activités artisanales, commerciales et de services.

Après la réception des travaux en 2002, 14 000 m² de terrain sont progressivement commercialisés. L'entreprise de maçonnerie RCM, le charpentier-couvreur Fournial et le commerce de boissons en gros Aqua Service y sont actuellement en activité.



Sources : Archives municipales de Mosnes

UNE NOUVELLE DONNE À LA BOITARDIÈRE

Depuis 2016, la CCVA a engagé l'extension de la zone d'activités à l'Est pour l'implantation d'entreprises, et à l'Ouest pour le développement d'activités commerciales.

Côté Ouest, 20 hectares accueilleront à terme des commerces qui étaient peu ou pas représentés sur le territoire. Depuis le printemps 2020, les ouvertures d'enseignes se succèdent sur une première tranche de trois hectares accessibles par la RD 31 et la nouvelle rue Jean-Baptiste Cartier qui rejoint la rue des Lombardières.

Centrakor, Bureau Vallée, Biocoop, Picard, Kiosque à pizza, Les Brasseurs Français, La Boulangerie de l'Horloge ou encore De Mes Terres, un magasin de producteurs locaux, permettent aux habitants de faire leurs achats sans avoir à parcourir de nombreux kilomètres. **Une vingtaine d'autres dossiers sont en attente de réponse suite à la décision de recourir à un aménageur externe et la demande de terrains exprimée par les investisseurs est déjà supérieure à l'offre** que peut proposer la Communauté de communes.

Sur la partie Est de la zone, où une réserve de 80 hectares est constituée, des travaux de viabilisation ont été menés par tranches pour prolonger la rue du Château d'eau à Chargé, et le chemin du Roi à Saint-Règle, où l'entreprise Citerneo fera bientôt construire ses nouveaux locaux.

Pour la poursuite du développement de la zone commerciale et du parc d'activités économiques à l'Est et à l'Ouest, les élus communautaires ont fait le choix d'avoir recours à une concession d'aménagement.

(lire l'interview du Président de la CCVA)



Philippe Deniau, Vice-président en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'environnement, du transport et de la mobilité et de la GEMAPI, Maire de Saint-Ouen-les-Vignes

« Une étude environnementale de la faune et de la flore a été lancée en 2021 sur La Boitardière, dans le cadre de la future concession d'aménagement de la zone. Elle a précédé la réalisation de l'Atlas de biodiversité intercommunale - ABIC - lancé en ce début d'année 2022 avec le concours d'un groupement d'associations de défense de l'environnement. En 2022 et 2023, l'ensemble des communes va faire l'objet d'un diagnostic et nous invitons les habitants à y prendre une part active. »



L'INTERVIEW DE THIERRY BOUTARD

Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Pourquoi avoir recours à une concession d'aménagement sur la zone d'activités La Boitardière ?

« Les élus communautaires ont considéré que les enjeux actuels de développement durable devaient être respectés. Nous avons envisagé différentes possibilités pour modifier le mode de gestion de La Boitardière et repartir sur un projet où il y aurait une plus grande cohérence et mutualisation des enseignes. Pour cela, lors d'une réunion du bureau communautaire, en décembre 2020, les élus ont fait le choix de lancer une procédure pour engager une concession d'aménagement. La CCVA a ensuite contacté la Société d'Équipement de la Touraine (SET) pour bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction du cahier des charges de cette future concession.

Quels sont les objectifs et les attentes de la CCVA pour le développement de la zone ?

Il faut mettre un point d'arrêt au morcelage lors des ventes de foncier. Nous entendons favoriser une plus grande mutualisation

des projets d'implantation et des stationnements pour assurer une cohérence sur l'ensemble de la zone et optimiser les flux de circulation. Il faudra également monter en gamme sur les aspects architecturaux et sur l'aménagement paysager de la zone d'activités. Enfin nous attendons de l'aménageur qu'il fasse une sélection des candidats, car nous souhaitons accueillir des enseignes diversifiées et répondant aux besoins du territoire.

Quel est le calendrier de mise en oeuvre ?

La rédaction du cahier des charges est en cours de finalisation, pour un lancement du marché de concession d'aménagement au premier semestre 2022. La commission d'appel d'offres se réunira en juin-juillet pour analyser les candidatures et retenir un aménageur. La contractualisation avec l'aménageur prendrait effet en septembre 2022. »

LE BUDGET ANNEXE D'AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le budget « BAZA » est distinct du budget principal de la Communauté de communes. Il permet d'établir le coût réel de l'aménagement des terrains et de déterminer avec précision leur prix de vente.

Les budgets annexes présentent l'avantage d'éviter d'importantes variations sur le budget principal d'une collectivité et d'assurer l'équilibre des recettes et des dépenses. Ils font l'objet d'un vote du Conseil communautaire.

Le BAZA relève par ailleurs d'une obligation fiscale, dans la mesure où les opérations d'aménagement de zones d'activités entrent dans le champ de la TVA, ce qui oblige à tenir une comptabilité dédiée. Il est enfin nécessaire de connaître le coût final de l'opération : le budget annexe BAZA qui retrace l'intégralité des dépenses et des recettes des travaux d'aménagement permet d'établir le prix de revient des terrains (prix d'achat augmenté des diverses études et travaux de viabilisation) et de déterminer la perte ou le gain financier réalisé par la collectivité.

Une collectivité ne peut en principe pas vendre un terrain pour un prix inférieur à sa valeur. Lors de la commercialisation, si les ventes se sont faites à perte, une subvention du budget principal vient équilibrer le BAZA. Ce versement doit cependant être justifié par des raisons objectives qui rendent cette participation nécessaire : intérêt général, carence de l'offre foncière... A contrario, si les ventes de terrains génèrent un bénéfice, l'excédent est reversé au budget principal. Question d'équilibre...



LE BAZA 2022 DÉPENSES



1 012 240 €

aménagement de voirie (extension du chemin du Roi, signalétique et aménagements divers)



141 600 €

maîtrise d'oeuvre sur l'extension de La Boitardière Est



56 520 €

achats de terrains et frais annexes



6 962 €

étude pour la faune et la flore sur La Boitardière Est

CHIFFRES CLÉS

2017-2019

433 122,53 €

achats de terrains, frais de notaire

1 517 171,20 €

travaux de viabilisation, frais d'études

1 030 963 €

subventions d'équilibre du budget principal de la CCVA



Thierry Prieur, Vice-président en charge des finances, de la mutualisation, de la contractualisation et des ressources humaines 2e adjoint d'Amboise

« Le budget BAZA est par essence déficitaire car, à Val d'Amboise comme sur de nombreux territoires, le prix de vente des terrains à vocation économique ne permet pas de couvrir le prix de revient. Disposer de terrains viabilisés est pourtant une nécessité pour accueillir de nouvelles entreprises et créer des emplois locaux. C'est un élément d'attractivité fort pour le bassin d'Amboise.

Le lancement de la concession d'aménagement sur La Boitardière devrait permettre, dans un délai de 15 à 20 ans, d'équilibrer les comptes, voire de dégager un excédent. »



RÉSEAU

UN ACTEUR HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Depuis sa création en 1970, le **Groupe-ment des entreprises du Val d'Amboise** s'est imposé comme l'un des partenaires de l'aménagement et du développement local. Relais entre les entreprises et les instances administratives, outil au service de tous ses membres, le Geida se doit d'être également un élément d'attrait supplémentaire pour les terri-toires du Val d'Amboise et de Bléré Val de Cher.

Créé par une dizaine d'industriels sous le nom de Bicia, le « Groupe-ment des entreprises industrielles du District d'Amboise » devient Gei-da en 1985. Au début des années 2000, pour répondre à la création de la Communauté de communes, le Geida change son nom en « Groupe-ment des entreprises du Val d'Am-boise ». Le groupement s'ouvre aux entreprises de la Communauté de communes Bléré – Val de Cher en 2010.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est au cœur des préoccupations du Geida. Signataire

de la Charte de la diversité (depuis 2012), l'organisation s'attache ainsi à renforcer le lien entre ses adhé-rents et veille à leur développement via des actions de communication, veille réglementaire, appels d'offres et achats groupés... La protection de l'environnement représente éga-lement un axe fort, avec la mise en place d'un service de gestion des déchets professionnels, ou encore le choix de partenaires de proximité.

Acteur économique incontournable, le Geida travaille en lien avec les institutions et les établissements d'enseignement locaux, notamment sur la thématique de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Région Centre – Val de Loire). Ses membres sont égale-ment représentés dans les instances locales, départementales et régio-nales : Chambres de commerce et de l'artisanat, comité de développe-ment du Pays Loire Touraine...

EXPERTISE ET PARTAGE AU SERVICE DES ENTREPRISES

En 2022, le groupement réunit 110 entreprises très diverses (PME, PMI, artisans...) qui partagent expertises et compétences pour gagner en compétitivité, et qui contribuent au dynamisme de deux bassins économiques de l'Est Touraine.

40%
d'industriels

30%
d'entreprises
du bâtiment

30%
d'entreprises de
service et tertiaires

3 000
emplois

CIBLER LES BESOINS DE CHACUN

Le Geida est composé de commissions qui apportent aux dirigeants d'entreprises les informations nécessaires à la mise en place d'actions liées à l'organisation, à la qualité et aux différentes réglementations.

Le groupement organise des réunions annuelles pour l'ensemble des adhérents, ainsi que des matinées à thèmes auxquelles les entreprises non adhérentes au Geida peuvent participer. Ces réunions favorisent les échanges et orientent les actions du groupement en s'adaptant au plus prêt des besoins exprimés.

Les matinées à thème permettent d'aborder des sujets d'actualité intéressant les entreprises avec des professionnels. Elles donnent lieu à de nombreux échanges entre les participants, offrant surtout aux petites entreprises un accès facilité à une information de qualité. Les sujets tels que la santé au travail et la prévention des risques professionnels, la sécurisation des données sont abordés au cours de ces réunions.

Le Geida intervient dans le domaine environnemental avec des opérations collectives de gestion des déchets industriels, un programme mis en place avec la collaboration de la CCI de Touraine. En matière de gestion des ressources humaines, le groupement a travaillé sur l'employabilité et la mise en place de formations sur la gestion des compétences. Enfin, pour favoriser les achats groupés, le Geida organise des consultations comme, par exemple, pour les fournitures de bureau ou les équipements de protection individuels.

ET AUSSI : DES ACTIONS TOUCHANT LE GRAND PUBLIC ET LES JEUNES

Le Geida s'inscrit dans des actions locales telles que le salon « Made in Val de Loire » pour la promotion des savoir-faire industriels, la signalétique des zones industrielles, ou encore l'organisation d'opérations de ramassage des déchets lors de « Journées vertes »...

Le groupement parraine également le dispositif « Entreprendre pour apprendre » (EPA) qui interconnecte l'école et l'entreprise pour faire grandir tous les potentiels. Ce mouvement qui fédère 15 associations propose aux collégiens et lycéens volontaires de créer une mini-entreprise pour permettre à des idées ambitieuses de se réaliser et pour favoriser la prise de responsabilités et de risques. S'investir dans un projet concret, s'engager personnellement et se plonger dans le monde professionnel pour gagner en confiance, en bénéficiant des conseils d'un mentor... Cette expérience collective a été partagée par plusieurs élèves-entrepreneurs des collèges Choiseul et Saint-Clothilde, à Amboise. En 2021, « Créatime » mini-entreprise du collège Georges Besse, à Loches, a quant à elle conçu et développé une alarme de réfrigérateur récompensée par le prix innovation de l'EPA.

Plus d'info : www.entreprendre-pour-apprendre.fr

LES COMMISSIONS DU GEIDA



COMMUNICATION

Organisation d'événements (café du jeudi, déjeuner mensuel, matinée à thème), et gestion des supports de communication.



RESSOURCES HUMAINES

Interlocuteur principal des centres de formation dans le cadre du dispositif EPA (Entreprendre pour apprendre). Elle prépare le contenu des matinées à thème.



RELATIONS TERRITORIALES

Certains membres du groupement sont également des élus du territoire. Ils peuvent ainsi représenter le GEIDA auprès des différentes instances et partager leurs informations avec les adhérents.



HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Veille réglementaire sur les normes en vigueur, partie prenante dans les plans climat (PCAET) et de prévention des risques industriels (PPRI). Suivi de l'évolution des zones d'activités économiques en collaboration avec les Communautés de communes.



NOUVEAU !

Le nouveau site internet du Geida a été mis en ligne le 10 janvier 2022. Il a été conçu par l'un de ses adhérents, l'agence de communication La Graffinerie, implantée à Nazelles-Négron. Rendez-vous sur : www.geida.com



CONTACTER

ZI La Boitardière
130 rue de la Girardièrre
37530 Chargé
charge-mission@geida.com

APRÈS LA CRISE, LE GROUPEMENT DOIT CONTINUER À VIVRE ET À SE DÉVELOPPER



Véronique Bouchareine, qui dirige trois agences de travail temporaire, est présidente du Geida depuis 2018. Son fil conducteur : créer des synergies entre les entreprises pour mieux travailler ensemble...

Quel rôle a tenu le groupement au plus fort de la crise sanitaire, pour accompagner les entreprises locales ?

« Nous avons reçu une quantité impressionnante d'informations en provenance des syndicats, des pouvoirs publics, des chambres consulaires... Nous avons fait en sorte d'en faire la synthèse pour délivrer de

l'information pertinente à nos adhérents et pour leur permettre de se concentrer sur la poursuite de leurs activités. Je me souviens qu'au printemps 2020, il était vraiment très difficile de se procurer des masques, du gel hydroalcoolique, des distributeurs... Nous avons recherché des fournisseurs et en avons fait bénéficier les entreprises locales.

#AMBOISERECRUTE

Avec la reprise économique, de nombreuses entreprises connaissent des problématiques de recrutement. Le Geida a donc décidé de participer à l'initiative #Amboiserecrute en partenariat avec l'Union commerciale du Val d'Amboise et le Club hôtelier, afin de promouvoir le bassin d'emploi.

Des vidéos courtes seront diffusées en 2022 sur les réseaux sociaux dans le cadre d'une campagne de diffusion à grande échelle pour développer l'attractivité des offres d'emploi sur notre territoire. Des métiers de tous les domaines d'activité seront mis en avant via le témoignage de salariés volontaires, ainsi que le cadre de vie du Val d'Amboise.

La mise en relation est-elle un volet essentiel de l'activité du Geida ?

Tout à fait. Le groupement a un rôle d'intermédiation et doit permettre aux entreprises de se connaître les unes les autres. Il existe de très nombreux savoir-faire sur les bassins d'Amboise et de Bléré, ainsi que chez nos voisins de l'Est Tourangeau et du Castelrenaudois. Nous entretenons des liens étroits avec l'ERET et l'AICR (1) afin que nos membres développent un réseau de partenaires de proximité et des débouchés locaux. Nous travaillons également sur la mutualisation des besoins et l'optimisation des ressources sur nos territoires.

Quelles sont les autres actions en faveur du développement durable ?

La commission hygiène, sécurité, environnement est engagée depuis longtemps dans la réduction et l'élimination des déchets liés aux activités professionnelles. Elle travaille avec les acteurs du secteur, notamment Cap Recyclage et Sarec sur le Val d'Amboise, et Embipack sur Bléré - Val de Cher, afin de mettre en place des accords avec nos adhérents. Le Geida a par ailleurs engagé une réflexion sur l'économie circulaire et bénéficie d'un accompagnement de la CCI de Touraine afin d'encourager les initiatives visant à réduire l'impact environnemental des entreprises. »

(1) groupements d'entreprises de Touraine - Est Vallées et du Castelrenaudois.



2021-2023 : UNE CONVENTION RENOUVELÉE AVEC LA CCVA

Depuis plusieurs années, le Geida travaille avec Val d'Amboise sur des sujets en lien avec l'activité des entreprises et l'attractivité du territoire.

Pour développer encore leur collaboration, une nouvelle convention d'objectifs et de moyens d'une durée de trois ans a été signée en juillet 2021 par le Président de Val d'Amboise, Thierry Boutard, et la Présidente du Geida. Pendant cette période, le Geida informera le conseil communautaire de la situation économique du territoire et de ses entreprises, et participera aux groupes de travail sur les aides économiques, ainsi qu'aux comités de pilotage de la pépinière d'innovation Pep'it et de l'espace numérique Pep'it Lab. Le groupement renforcera également ses liens avec la communauté :

- + en identifiant des problématiques communes et en constituant des groupes de travail pour proposer des solutions,
- + en diffusant de l'information auprès des entreprises et des salariés sur les dispositifs d'aides sociales.

La CCVA, quant à elle, continuera à informer et concerter le Geida sur les sujets intéressant les entreprises du territoire : plans climat et de prévention des risques, suivi du développement des zones d'activités, et plus particulièrement La Boitardière, en associant le groupement à la réflexion autour de la future concession d'aménagement (lire page 7).



De gauche à droite, **Ian Ribes**, Animateur Pep'it Lab, **Sandrine Léger**, Assistante de la Direction, **Driss Azouguach**, Directeur Développement Economique, Numérique et Tourisme, et **Jawad Khawrin**, Responsable du service Développement Economique et Directeur de Pep'it.

ENTREPRENDRE

ZOOM SUR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compétente en terme de développement économique et d'aménagement, la CCVA porte le développement et la promotion du deuxième bassin industriel d'Indre-et-Loire, en partenariat avec les acteurs publics et privés.

« Amboise est souvent connue pour son attractivité touristique. Mais économiquement, ce sont aussi plusieurs bassins d'emploi, avec notamment cinq zones d'activités, et un secteur des services qui se développe de plus en plus », indique Pascal Dupré, Vice-président de la CCVA en charge du développement économique, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des zones d'activités.

Ce dynamisme économique est accompagné au quotidien par les services de la Communauté de communes et sa direction du développement économique, numérique et touristique, qui compte quatre agents (photo). L'un des objectifs de l'équipe est l'animation économique du territoire. Dans ce domaine, la création de la pépinière

d'entreprises à Pocé-sur-Cisse, en 2013, est l'un des nombreux défis relevés par les services de la CCVA, avec une dizaine de jeunes entreprises installées. L'aménagement des zones d'activités (La Boitardière à Amboise-Chargé-Saint-Règle, Les Sables et Les Poujeaux à Nazelles-Négron, Le Prieuré à Pocé-sur-Cisse, et la zone artisanale de Mosnes) relève également des compétences de la CCVA, tout comme l'aide financière aux entreprises.

Plus d'infos :

Le service développement économique vous accueille sur rendez-vous, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

Pépinière d'entreprises et d'innovation Pep'it

Zone d'activités Le Prieuré
Rue Paulin Viry
37530 Pocé-sur-Cisse
Tél. : 02 47 79 15 70
accueil.pepit@cc-valdamboise.fr



Suivez l'actu de Pep'it sur :
facebook.com/valdamboise37.fr

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

2 400
entreprises et
établissements
artisansaux

10 774
emplois

3,3%
agriculture

6,6%
construction

24,1%
industrie

29,2%
tertiaire
non marchand

36,8%
tertiaire marchand

PÉPINIÈRE PEP'IT A VOUS D'ENTREPRENDRE

La pépinière d'entreprises et d'innovation du Val d'Amboise propose des solutions d'hébergement adaptées aux besoins des entreprises en création ou en phase de démarrage.

Un loyer attractif dans des locaux valorisants pour les entreprises hébergées, des services qui permettent de s'affranchir des contraintes logistiques et de se centrer sur son activité, un suivi efficace grâce à la réunion de tous les acteurs de l'accompagnement sur un même site... C'est la recette qui a fait le succès de la pépinière d'entreprises du Val d'Amboise depuis son ouverture, en 2013.

Pep'it propose à la location :

- + des ateliers de 113 m² comprenant un bureau de 13m²,
- + des bureaux de 15m² et 30m² au mois, à la journée et à la demi-journée ou journée,
- + deux salles de réunions de 25 et 60m² ouvertes à la location pour les organismes ou entreprises non hébergés à la pépinière. La pépinière Pep'it est également un espace d'animation économique, avec la présence des chambres consulaires (CCI, CMA), et un lieu de rencontre avec ses partenaires publics et privés (GEIDA, UCVA, Université...).

Des manifestations économiques y sont régulièrement organisées : conférences, tables rondes, stages de préparation à la création d'entreprises...

Plus d'infos :

02 47 79 15 70

jawad.khawrin@cc-valdamboise.fr



Pascal Dupré, Vice-président en charge du développement économique, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des zones d'activités

« Porteurs de projets, repreneurs, créateurs et chefs d'entreprise, le service développement économique du Val d'Amboise est à vos côtés pour la concrétisation de vos projets par l'apport de conseils et d'expertise via un accompagnement individuel adapté et personnalisé. Notre pépinière d'entreprises vous accueille pour réduire les obstacles liés au démarrage de l'activité via une offre immobilière adaptée. Nos aides financières favorisent la création d'emplois et encouragent l'innovation et l'investissement des entreprises. »



Jocelyn Garçonnet, Vice-président en charge du numérique, des nouvelles technologies, de l'emploi et de la formation professionnelle

« Les nouvelles obligations légales relatives à la dématérialisation administrative et l'arrivée du haut débit font évoluer continuellement nos usages informatiques.

Vos élus communautaires ont choisi d'en faciliter l'accès à l'ensemble des habitants grâce à un lieu ouvert à tous : Pepit'Lab.

Que vous soyez particulier ou professionnel, venez découvrir notre atelier de création, utiliser notre informatique pour vous connecter ou imprimer vos documents, découvrir les technologies et les machines numériques, vous perfectionner, ou encore participer à des ateliers dédiés. »

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

L'espace numérique Pep'it Lab invite les habitants de tous âges à découvrir les technologies du numérique, accompagnés par un animateur multimédia.

Il met à disposition des postes informatiques, un scanner 3D, un scanner à main, des logiciels de modélisation, des kits de réparation pour smartphone, un Makey-Makey (dispositif d'émulation de clavier à partir d'objets du quotidien), un kit de démarrage Lego WeDo 2.0, une découpeuse vinyle, une brodeuse numérique..., accessibles à tous sans réservation et gratuitement

Deux lieux pour vous accueillir :

Centre social de La verrerie, 1 rue Rémi Belleau à Amboise :

Mardi de 14h30 à 16h30

Centre ville, 5 rue Montebello à Amboise :

Mardi de 17h à 21h / mercredi de 10h à 19h / jeudi de 14h à 21h sur rendez-vous / samedi de 14h à 18h

Si vous êtes artisan, commerçant de proximité ou micro-entrepreneur, les nouveaux services numériques peuvent contribuer à mieux servir votre clientèle sans gros investissements. Pour en savoir plus ou simplement pour échanger ensemble sur votre problématique numérique, venez rencontrer l'animateur de Pep'itLab.

Plus d'infos : 02 47 79 25 97

ian.ribes@cc-valdamboise.fr



Suivez l'actu de Pep'it Lab sur :

<https://www.facebook.com/pepitlab/>





TOURISME

UNE LOCOMOTIVE ESSENTIELLE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Les paysages typiquement ligériens du Val d'Amboise en font l'un des pôles d'attractivité touristique majeurs de la Touraine. Compétente en matière de tourisme, la Communauté de communes assure la promotion de la destination via différents outils de développement et d'investissement.

L'office de tourisme du Val d'Amboise (OTVA), qui se classe à la seconde place en Touraine après celui de Tours, constituait déjà un bel outil de promotion au service du territoire et des professionnels du tourisme qui œuvrent pour l'attractivité de la destination. En 2020, le conseil communautaire a opté pour le changement du mode de gestion de l'office de tourisme en « Etablissement public industriel et commercial » (EPIC).

Val d'Amboise assure également la promotion du tourisme en

accompagnant les actions et les projets touristiques d'initiative publique ou privée par :

- + l'apport de conseils et d'expertise aux structures touristiques en création, en développement, en reprise et en implantation sur le territoire,
- + la mobilisation d'aides financières directes afin de favoriser la création d'emplois et d'encourager l'innovation et l'investissement des artisans,
- + l'animation économique par l'organisation de manifestations et d'événements en étroite collaboration avec les partenaires publics et privés du territoire,
- + la mise en place d'une nouvelle démarche visant à améliorer la satisfaction du visiteur en partenariat avec le Comité régional du tourisme et l'agence départementale du tourisme,
- + la mise en place d'une stratégie touristique en concertation avec les acteurs du tourisme.

4^{ème} EMPLOYEUR DU TERRITOIRE

Les activités liées au tourisme pèsent lourd dans l'économie locale. Fin 2020, elles employaient 550 personnes, soit 8,2 % du total des emplois salariés du secteur privé de la CCVA (contre 5,8 % en Indre-et-Loire). Le tourisme est la 4^e activité du territoire en termes d'effectifs salariés du secteur privé. Ce secteur pèse aujourd'hui plus que l'industrie pharmaceutique (492 emplois).



Christine Fauquet, Vice-présidente en charge de la culture, du développement et de l'animation touristique, et du sport

« Le nouveau mode de gestion de l'office de tourisme du Val d'Amboise permet de renforcer la place des élus communautaires au sein de l'entité, tout en maintenant un pouvoir décisionnel équilibré avec les représentants des professions du tourisme local. Accessible à tous les socio professionnels sans paiement d'une adhésion, l'office de tourisme œuvre à maintenir les missions obligatoires et facultatives orientées vers le développement et la commercialisation d'offres touristiques. »



L'évolution du statut de l'office de tourisme s'accompagne d'un changement de direction, avec l'arrivée de Véronique Savaranin, le 10 janvier 2022.

Formée au développement touristique, au marketing territorial et à la communication publique et interculturelle, elle va accompagner le Val d'Amboise dans son ambitieux projet.

«FAIRE D'AMBOISE UNE STATION DE TOURISME»



Josette Guerlais, Vice-présidente de l'EPIC « Office de tourisme du Val d'Amboise », 9e Adjointe d'Amboise

Qu'est qui change avec le nouveau statut de l'office de tourisme ?

« Nous disposons enfin d'un outil de développement et d'investissement au service du territoire et des professionnels du tourisme. L'office de tourisme est aujourd'hui dirigé par un comité de direction composé de deux collèges, l'un

de professionnels du tourisme où sont représentés nos sites patrimoniaux, l'autre d'élus de la Communauté de communes (lire ci-contre). Acteurs publics et privés vont travailler ensemble pour faire de la destination Amboise une marque dotée d'une identité forte.

Quels objectifs le comité de direction s'est-il donné ?

Nous souhaitons monter en gamme. L'office de tourisme doit passer en première catégorie afin qu'Amboise obtienne le label de « Station de tourisme » ce qui aurait pour conséquence une augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Etape indispensable de cette évolution, le renouvellement de la dénomination de « commune touristique » a été prononcé le 1^{er} février 2022. Le tourisme local est une mine d'or qui doit permettre d'insuffler une dynamique de territoire et rejaillir sur l'ensemble de l'économie. Il doit aussi favoriser l'aménagement et le développement de services publics pour les habitants.

Quels sont les leviers d'attractivité du territoire ?

Nous devons poursuivre et encourager les projets innovants et structurants, et de même, ne pas oublier de valoriser notre patrimoine industriel, nos savoir-faire et les nombreuses pépites du territoire. Le développement d'animations et d'une vie de soirée seront également un axe à étudier pour favoriser l'allongement de la durée des séjours et de la saison touristique. »

ORGANISATION DE L'EPIC

Le comité de direction compte 27 membres.

Le collège des élus réunit 15 membres qui peuvent être conseillers communautaires ou conseillers municipaux au sein de la CCVA.

Le collège des socio-professionnels est composé de 12 membres représentant les principaux sites et activités touristiques.

Président :

Thierry Boutard, Maire d'Amboise et Président de la CCVA

Vice-présidente issue du collège des élus :

Josette Guerlais, 9e Adjointe d'Amboise et conseillère communautaire

Vice-président issu du collège des socio-professionnels :

Gaël Ibramsah, directeur commercial et marketing au Château du Clos Lucé

«LE TOURISME À AMBOISE, C'EST TOUTE L'ANNÉE !»



Gaël Ibramsah, Vice-président de l'EPIC « Office de tourisme du Val d'Amboise », Directeur commercial et marketing au Château du Clos Lucé - Parc Leonardo da Vinci.

« La crise sanitaire a eu l'effet de réinitialiser le tourisme Amboisien. Notre clientèle est aujourd'hui moins internationale et nous devons répondre à de nouvelles attentes, en toutes saisons. Qu'il s'agisse de séjour, de

week-end ou de tourisme de respiration pour des parisiens en recherche de culture, de nature et de patrimoine, notre offre et nos infrastructures doivent être qualitatives et les expériences proposées innovantes.

Nous avons la chance d'avoir tous les ingrédients, mais notre image doit être portée par une vraie promotion si nous voulons conquérir et fidéliser ces nouveaux visiteurs.

L'EPIC arrive donc à point nommé. Ce nouvel établissement va permettre de catalyser toutes les bonnes initiatives, d'assurer une promotion équitable dans l'offre que peut proposer la région d'Amboise, et d'insuffler une nouvelle dynamique à l'ensemble des acteurs du tourisme local. »

D'où vient la clientèle en 2019 ?

71,4%
FRANCE

28,6%
ETRANGER

LES 5 PREMIÈRES NATIONALITÉS

- + USA (14 %)
- + Italie (13 %)
- + Allemagne (10 %)
- + Espagne (9 %)
- + GB et Irlande (8 %)



Crédit photo : ADT Touraine - J.C. Coutand

OENOTOURISME

AMBACIA : LA NOUVELLE VIE DES CAVES DUHARD

En 2021, Pascal Mineau a renommé les « caves Duhard » en « caves Ambacia ». Un changement de nom qui ne doit rien au hasard, pour ce sommelier et éleveur de vin passionné.

1992. Etudiant au lycée hôtelier de Blois, Pascal Mineau découvre les caves Duhard : « Le propriétaire nous avait fait goûter un Vouvray de 1921. Une révélation, qui a été un marqueur dans toute ma carrière dans le monde de la gastronomie ». Tourangeau de naissance, c'est donc tout naturellement vers le Val d'Amboise qu'il se tourne à son retour en France, en 2003. Tour-operator spécialisé dans l'oenotourisme, il intègre cette région aux voyages qu'il propose aux touristes étrangers visitant la France. Acquéreur des caves Duhard en 2017, c'est aujourd'hui un concept à la croisée

de l'Histoire, de l'oenologie et du tourisme qu'il propose depuis 2021 aux caves Ambacia.

Une oenothèque et des vins uniques

« C'est une des plus belles oenothèques de France, dont la collection débute en 1874 » explique Pascal Mineau. Mais l'éditeur de vins ne se contente pas de se ravir des crus du passé : il travaille en sélection parcellaire avec des viticulteurs de Touraine qui lui réservent les meilleures parcelles de leurs vignobles. Pascal Mineau prend ensuite la relève pour élever ces vins dans les caves Ambacia. Les premières mises en bouteille ont lieu cette année et promettent de belles dégustations...

Plus d'infos : www.caves-ambacia.fr



TERROIR ET TERRITOIRE

Les caves Ambacia déploient aussi tout l'éventail de l'oenotourisme contemporain. Les visites guidées et cours d'oenologie intègrent ainsi expériences sensorielles et accords mets-vins, tandis que l'épicerie fine et la cave jouent la carte des produits locaux et vins du Val de Loire.

Malgré le covid, la première saison des caves Ambacia a été un succès : « les cours d'oenologie avec les expériences sensorielles et les visites guidées ont bien fonctionné. Et nous avons de bons retours et une belle fréquentation pour notre bistro, l'Oppidum » se félicite ce chef d'entreprise amoureux de vin et d'Histoire. Changer de nom, pour faire entrer les caves Duhard dans une nouvelle ère : mission accomplie !





Léonard de Vinci, figure emblématique de Tours Loire Valley



MARKETING TERRITORIAL

VAL D'AMBOISE PARTENAIRE DE TOURS LOIRE VALLEY

Depuis 2015, Tours Métropole Val de Loire, les communautés de communes d'Indre-et-Loire, la Région Centre - Val de Loire, les chambres consulaires, le MEDEF Touraine et l'université François Rabelais de Tours travaillent à renforcer l'attractivité économique, touristique et résidentielle de la Touraine.

L'objectif est de donner au territoire une meilleure visibilité et de le positionner à l'échelle régionale et nationale vis-à-vis des territoires concurrents, dans un contexte économique de plus en plus tendu. Les collectivités membres ambitionnent de devenir une destination séduisante pour les investisseurs et toute personne souhaitant développer un projet, captant ainsi de nouvelles entreprises, activités et talents. Cette démarche s'est accompagnée de la création d'une marque d'attractivité, lancée en 2018 - « Tours Loire Valley » - qui invite les élus locaux, chefs d'entreprises, porteurs de projets, résidents jeunes et moins jeunes, à partager leur fierté de vivre en Touraine et à agir pour valoriser leur territoire.

Une ambition collective pour faire rayonner la Touraine

Ces valeurs, incarnées par Léonard de Vinci, inspirent un territoire où l'esprit de la Renaissance souffle, emblématique d'une nouvelle donne : celle de porter un rêve fort, une ambition entraînante et enthousiasmante, un mode de vie particulier. Cette nouvelle donne, cette RE-naissance, propose aux habitants de changer de paradigme, de réinventer leur vie, aux entreprises d'innover, d'entreprendre autrement, de voir au delà de nos frontières...

UNE MARQUE D'ATTRACTIVITÉ POUR LA TOURAINE,

C'est une marque partagée qui permet à chacun de s'exprimer, de se réaliser, de promouvoir son talent, ses produits, mais aussi de fédérer des acteurs, d'accélérer les projets et de dialoguer avec ses clients ou visiteurs...



AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

Les ambassadeurs Tours Loire Valley sont des amoureux de la Touraine qui incarnent son renouveau et qui veulent agir pour son avenir. Entrepreneurs, universitaires, chercheurs, étudiants, commerçants, sportifs, artistes ou designers, ils partagent les valeurs de ce territoire et le plaisir d'agir ensemble.

Pour les découvrir, rendez-vous sur : <https://toursloirevalley.eu/ambassadeurs>



Frédéric Sarouille, Conseiller communautaire délégué en charge de l'attractivité économique du territoire

« La Communauté de communes du Val d'Amboise doit se construire une identité forte, communiquer et promouvoir son territoire en se démarquant d'une concurrence importante sur l'Indre-et-Loire.

La clé de l'attractivité, c'est à la fois de maintenir, renforcer, moderniser les services apportés à la population, de faciliter le développement des transports en améliorant accessibilité (transports publics, covoiturage, mobilité douce...), d'organiser et promouvoir notre tourisme et, enfin, d'aider et accompagner les entreprises locales et leurs salariés.

C'est ainsi que nous pourrions renforcer notre croissance démographique, l'emploi, et nos ressources financières. »



APPEL À PROJETS

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Fin 2018, l'Etat a lancé le dispositif d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle « Territoire d'industrie », qui s'inscrit dans le cadre du programme « France expérimentation ». Objectif : favoriser l'innovation en simplifiant les textes juridiques et les procédures administratives.

Un appel à projets a été lancé, auquel ont répondu collectivement Val d'Amboise et les Communautés de communes du Castelrenaudais, Bléré - Val de Cher et Touraine Est-Vallées, des maires, le député de la 2^e circonscription et les groupements d'entreprises du grand Est Tourangeau, avec le soutien de la Région, du Département et des communes.

Grâce au travail efficace et rapide des services économiques des quatre Communautés de communes et de l'équipe du député, Val d'Amboise et ses partenaires ont ainsi obtenu la labellisation « Territoire d'industrie » et signé le protocole Territoire

d'industrie en avril 2019.

Cent-vingt-quatre territoires, dont la grande majorité se situe en dehors des métropoles, ont été identifiés en France. Ce sont des intercommunalités à l'identité forte et aux savoir-faire industriels affirmés, où l'ensemble des acteurs sont mobilisés pour le développement de l'industrie.

Pendant quatre années, nos territoires et les entreprises locales bénéficient d'un engagement spécifique de l'Etat, qui mobilise des moyens exceptionnels pour appuyer et accompagner leurs projets.

Plus d'infos : Pour découvrir le parcours d'entreprises locales innovantes, connectez-vous à la page dédiée à Territoire d'Industrie

 www.facebook.com/TerritoireIndustrieGET/

AIDES AUX ENTREPRISES

La pandémie a pu fragiliser les entreprises du territoire. Mais les aides de l'Etat et l'action de la CCVA et de la Région avec le fond « Renaissance » ont permis de soutenir financièrement la dizaine de structures qui en avait besoin.

Ces subventions exceptionnelles s'ajoutent aux aides directes de la CCVA. Depuis 2006, les TPE peuvent bénéficier de subventions de 1 000 à 5 000 € pour des investissements matériels et immatériels avec l'APEVA.

Lorsqu'une entreprise prévoit des travaux dans ses locaux, une rénovation ou une extension, la CCVA peut la soutenir avec son aide à l'immobilier en finançant 10 % de l'investissement total (subvention maximum de 20 000 €).

Depuis 2017, la CCVA s'engage aussi de manière innovante au côté des communautés de communes du Grand Est Tourangeau (Castelrenaudais, Bléré - Val de Cher et Touraine Est - Vallées) avec la mise en place de financements participatifs sur la plateforme en ligne www.tudigo.co. Une autre manière d'accompagner les entreprises...



Crédit photo : ADT Touraine - J.C. Coutand

MONUMENTAL

CHÂTEAU ROYAL D'AMBOISE

« IL NOUS FAUT ÊTRE PERFORMANTS »

Géré par la Fondation Saint-Louis, le château royal d'Amboise surmonte la crise covid et aborde 2022 avec une offre toujours en phase avec ses publics.

On l'oublie souvent : le château royal d'Amboise n'est pas un monument public. Propriété de la fondation Saint-Louis (dont il héberge le siège), il se doit donc d'être à l'équilibre budgétaire, comme n'importe quelle association ou entreprise !

Pour cela, son directeur Marc Métay et une trentaine d'employés permanents travaillent toute l'année. Guides polyglottes, personnel d'accueil et vendeurs en boutique sont la face émergée de l'iceberg. En coulisses, on retrouve le personnel d'entretien et de maintenance, les gardiens, l'administration, qui font vivre le monument.

Les visiteurs : principaux mécènes

Entre 2018 et 2021, la fréquentation a baissé de 38 %. « Nous ne sommes pas sortis d'affaire, même si cette nouvelle saison démarre de manière encourageante ». Le château a bénéficié du Plan de Relance mis en place par l'Etat. Mais Marc Métay espère surtout un retour plus marqué de la clientèle étrangère en 2022, car les visiteurs restent la principale source de financement du château : « nous avons vu revenir les clientèles nord-américaines, brésiliennes, coréennes pour les fêtes de fin d'année. Les questions géopolitiques et la problématique de la vaccination freinent encore le retour de certaines nationalités » explique le directeur qui se réjouit tout de même du succès de l'opération Noël au Pays des Châteaux. 21% de fréquentation supplémentaire

par rapport à l'hiver 2018-2019. Présent depuis les débuts de ce projet collectif, le château royal d'Amboise participe ainsi au positionnement du Val de Loire sur le marché compétitif des destinations de fin d'année. En tourisme comme ailleurs, il est en effet question de conquérir des marchés, avec diverses stratégies : « nous travaillons avec des tour-operators pour proposer des services spécifiques à leurs clients (l'accès à des lieux privés ou des animations adaptées par exemple).

Nous développons aussi le digital, pour attirer de nouveaux publics, notamment les jeunes... Il faut trouver les clés adaptées à chaque génération et à la manière dont elles s'intéressent au savoir ! ». Histopad, café, concerts sont autant d'innovations des dernières années pour rester pôle d'attractivité à l'échelle nationale et internationale.

Plus d'infos :

www.chateau-amboise.com/fr/



Crédit photo : ADT Touraine - J.C. Coutand

ATLAS de biodiversité

Val d'Amboise



ENSEMBLE, faisons progresser la connaissance du vivant !

La Communauté de communes du Val d'Amboise et
ses 14 communes lancent un Atlas de Biodiversité Intercommunal :
une démarche pour améliorer la connaissance
du patrimoine naturel du territoire !

- En 2022 et 2023, une équipe de naturalistes mandatés par la CCVA va parcourir le territoire pour réaliser des inventaires de la faune, de la flore et des habitats.
- Les habitants seront invités à participer à l'observation à différentes reprises : inventaires participatifs, chantiers nature...
- De nombreuses animations seront proposées tout au long de la démarche : conférences, ateliers, expositions...

LA DÉMARCHE VOUS INTÉRESSE ? VOUS SOUHAITEZ Y PARTICIPER ?

Pour toute information sur l'Atlas,
écrivez à thomas.boucard@cc-valdamboise.fr
ou contactez-nous au 02 47 23 47 44

